

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Onze abonnements servis pour le prix de dix (\$5.00).

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

G. CIMON,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de  
M. J.-D. QUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 17 FEVRIER 1894

## OU IL EST QUESTION DE CEUX QUI ONT VOLÉ ET DE CEUX QUI NE L'ONT PAS VOLÉ

Nos lecteurs se rappellent que l'OISEAU-MOUCHE du 23 décembre dernier publiait une correspondance où Colas (de Québec) reprochait au collaborateur A. B. des *Annales Catholiques*, de Paris, d'avoir signé de son nom *Les Morts*, de Crémazie. Cette réclamation fit quelque bruit, et deux journaux importants de Québec reproduisirent la protestation si légitime de notre correspondant. De notre côté, nous eûmes soin d'expédier ce numéro de l'OISEAU-MOUCHE à M. Chantrel, Directeur des *Annales Catholiques*. Or, l'une des dernières mailles d'Europe nous a apporté le document que voici :

PAUL CHANTREL

Directeur des "Annales Catholiques"

offre à M. le Directeur de l'Oiseau-Mouche ses enjressées salutations et le remercie de l'envoi du numéro du 23 décembre. Il transmet à son collaborateur (A..... B.....) la trop juste observation de Colas de Québec.

Les compensations occultes n'excusent pas ces rapines, dont le Directeur des *Annales* ne saurait tolérer le renouvellement.

Nos *morts*, signés Crémazie, eussent été aussi goûtés des lecteurs que signés A. B., et la loyauté littéraire y eût trouvé son compte.

C'est bien parlé, et voilà les écrivains *copieux* également réprouvés en Europe et en Amérique. Il leur reste à exploiter l'Asie, l'Afrique et l'Océanie. Nous les invitons ensuite à passer dans la Lune, où ils seront sans doute à l'abri des coups de fouet des Chapman et des Colas.

\*  
\*  
\*

Il y a quelques semaines, une assez vive discussion s'est élevée

entre M. L. Fréchette et la *Vérité*, au sujet de l'ALLIANCE FRANÇAISE. On croira aisément que les deux champions ne se sont pas accordés dans leurs appréciations de cette société, et l'on devine bien qui des deux lui était favorable. Ces jours derniers, en parcourant l'*Ami des livres* (V. Palmé, Paris) d'août-Septembre 1891, nous y avons trouvé, à la page 475, l'extrait suivant de la *Semaine religieuse de Paris*, qui devrait mettre tout le monde d'accord :

CONDAMNATION DE L'ALLIANCE FRANÇAISE.—On a fondé, il y a quelques années, en France, une société sous le titre de l'*Alliance française*. Cette association se donne pour mission de propager notre langue nationale à l'étranger. Le but avoué serait évidemment louable, mais des signes non équivoques indiquent que l'*Alliance* s'inspire de cet esprit de *neutralité* dont les catholiques n'ont que trop de raison de se défier.

L'*Alliance* ayant établi un de ses comités à l'île Maurice, Mgr Meurin, archevêque de Port-Louis, la frappa de ses condamnations. Il y eut de vives plaintes contre la sentence du prélat, et l'*Alliance française* a voulu porter le débat à Rome. Voici, d'après l'*Unicors*, ce qu'a décidé le Saint-Office en sa séance du 18 mars dernier :

"Les Eminentissimes cardinaux de la Sacré-Congrégation du Saint-Office louent S. G. Mgr l'archevêque de Port-Louis de la manière dont il a agi contre la société l'*Alliance française* et en même temps ils l'exhortent à persévérer dans sa manière d'agir, en empêchant les fidèles de se joindre à cette société et de prendre part à ses actes."

(*Semaine religieuse de Paris*.)

Suivant nous, ce document règle la question, au moins pour les catholiques. En tout cas, si l'on continue, en certains quartiers, à aimer l'*Alliance française*, l'OISEAU-MOUCHE s'en lave les... pat-

ORNIS.

### NOTES

SUR L'ART DE LA DÉCLAMATION

(Suite)

#### DEUXIÈME PARTIE

##### Mimique

La mimique est l'art d'intéresser, de plaire et de toucher par le geste.

Le geste est le mouvement ou l'attitude expressifs du corps ou de quelque partie du corps. Il exprime ce qui se passe dans l'âme, ou au dehors : il décrit un objet ou peint l'état psychologique en face de cet objet.

Comme celles de la diction, les lois de la mimique peuvent être classées sous les trois titres : Correction, Humilité, Expression.

### TITRE PREMIER

#### Correction

Le geste est une expression de la pensée ou du sentiment. Dans toute expression, l'essentiel est d'être compris. Le geste y parvient par la *vérité*, l'*unité* et la *sobriété*.

I.—La *vérité* de l'action consiste dans l'expression juste et précise, par les mouvements et les poses du corps, d'une chose matérielle, d'une idée, d'un sentiment ou d'une attitude de l'âme.

Le geste est juste quand il exprime la pensée ou le sentiment avec exactitude. La conformité à l'intention est la loi suprême. Que le geste convienne au temps, au lieu, au personnage et à son état passionnel ; toutes les circonstances ont droit au respect du déclamateur, que l'écrivain les ait voulues ou qu'il ait donné à l'interprète licence de les imaginer.

Le geste précis exprime tout ce qu'il est chargé de rendre et rien de plus. Trop restreint ou trop large dans sa signification, le geste déroutte le spectateur. Les gestes varient à l'infini ; choisissez bien celui qu'il faut ; autrement vous tomberiez bientôt dans une uniformité qui ne manquerait pas de donner le jour à l'ennui.

C'est par la pratique, l'observation raisonnée et la spontanéité qu'on parvient à la vérité du geste. Etudiez les enfants et les gens du peuple : là est la vérité, encore une fois ; l'atmosphère des salons fausse le jeu des jointures.

II.—Le geste rend l'idée, le sentiment ou l'attitude de l'âme. Or l'idée et le sentiment ne sont pas dispersés sur les mots, mais résident dans l'intention de la phrase ; et l'âme prend une attitude devant la chose énoncée par la phrase ou le développement, et ne la change pas à chaque expression. Donc, un seul geste suffit à la manifestation mimique d'une idée, d'un sentiment, d'une expression. De là, l'*unité* du geste.

L'âme n'est d'ailleurs émue que par un sentiment, l'esprit possédé que par une pensée, à la fois ; les idées et les sentiments de l'homme en pleine possession de toutes ses facultés, se succèdent et ne se confondent point. Il est donc inutile de multiplier les gestes sur les mots et les expressions. Ils peuvent se suivre avec plus ou moins de rapidité, mais ne doivent jamais se mêler.